

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Cible

Soumission

Emmanuel Macron dit et répète que la présidence de la République est une fonction symbolique, mais il est incapable de comprendre ce que cela implique - et notamment ceci : un chef d'État ne doit pas insulter le pays et le peuple qu'il représente ; un chef d'état ne doit pas insulter la France et les Français depuis l'étranger.

Après avoir déclaré en Roumanie que la France était incapable de se réformer, après avoir dénoncé depuis Athènes les « *fainéants* » qui s'opposent aux réformes, Emmanuel Macron s'est adressé aux Allemands par l'intermédiaire du *Spiegel* pour dénoncer la « *jalousie française* » qui « *paralyse le pays* », pour critiquer son prédécesseur qui aurait trop taxé les riches et pour confirmer qu'il réaliserait les réformes que l'Allemagne demande depuis des années.

On comprend dès lors que « *l'héroïsme* » macronien consiste à opérer de manière punitive le redressement moral des Français dépravés sous le contrôle de Berlin. Le président des riches se flatte même d'avoir soumis à la Chancellerie son discours de la Sorbonne sur l'Europe. La soumission est parfaite, et parfaitement humiliante.

Ubérisation

Livreurs en galère

Gaullisme

Philippe
Seguin

p. 6-7

Tunisiennes

Choisir
son mari

p. 2

L'« islam des Lumières » ?

Mi-septembre, le gouvernement tunisien a abrogé les circulaires qui empêchaient une femme musulmane d'épouser un homme non-musulman. Une prise de distance du politique à l'égard du religieux qui apparaît comme une avancée salutaire.

« Tous les textes liés à l'interdiction du mariage de la Tunisienne avec un étranger, à savoir la circulaire de 1973 et tous les textes semblables, ont été annulés. Félicitations aux femmes de Tunisie pour la consécration du droit à la liberté de choisir son conjoint. » Tels sont les propos de la porte-parole du gouvernement tunisien, Saïda Garrach, après la décision du pouvoir exécutif d'autoriser les femmes musulmanes à épouser des hommes non-musulmans. La Tunisie est le premier pays musulman à abroger toutes les dispositions juridiques qui créent, dans les faits, une inégalité entre les hommes et femmes musulmans dans le cadre du choix de l'époux.

En prenant cette décision historique, le gouvernement tunisien fait un pas de plus vers ce que Malek Chebel souhaitait voir devenir un « islam des Lumières ». Pour ce brillant anthropologue des religions disparu l'an dernier, l'islam devait, pour être compatible avec la démocratie, effectuer une mutation profonde sur des sujets essentiels tels que la parole libre, la tolérance, l'égalité hommes-femmes, la liberté de conscience. Il avait même écrit dans son livre *Manifeste pour un islam des Lumières*, vingt-sept propositions pour permettre à cette reli-

gion d'être en adéquation avec son temps. Le 5 mars 2013, dans l'émission *L'Invité de TV5 Monde* présentée par Patrick Simonin, il avait notamment déclaré : « *L'islam doit se réformer face au délabrement dans le monde musulman.* »

Autoriser une femme musulmane à se marier, si elle le souhaite, avec un homme non-musulman, autrement dit chrétien ou juif, va clairement dans ce sens. Il s'agit d'une évidente prise de distance du religieux par le politique mais aussi par la société civile. En effet, en mars



2017, un collectif d'une soixantaine d'associations s'était formé pour militer en faveur de ce droit, autour de conférences de presse, de colloques et même de rencontres avec des ministres. Avant cette abrogation, une femme musulmane qui souhaitait épouser un non-musulman devait présenter un certificat de conversion du futur mari pour prouver sa « bonne foi ». Pour Wahid Ferchichi, membre de l'Association tunisienne de défense des libertés individuelles (Adli), la circulaire incriminée posait déjà le problème de l'identification des femmes comme étant musulmanes, car « *aucun certificat ne prouve la religion* » en Tunisie. Sur le plan coranique aussi, les associations appelaient et appellent toujours à faire la part des choses au

sujet de certaines sourates du livre sacré, autrement dit à s'en défaire ou à les appréhender à la lumière du XXI^e siècle. Il est vrai que le Coran interdit aux musulmans comme aux musulmanes de se marier avec une personne athée ou polythéiste. En revanche, un musulman peut épouser une juive ou une chrétienne. Mais certaines femmes considèrent que l'asymétrie vis-à-vis des musulmanes qui ne peuvent épouser qu'un musulman vient d'une erreur de compréhension de la sourate 60 ; 10. Dans cette dernière, il est écrit à propos des musulmanes qui « *se présentent en muhajirates (réfugiées) auprès de vous. Si vous êtes convaincus qu'elles sont de vraies croyantes, ne les renvoyez pas aux kufar (infidèles) car elles ne sont plus licites pour eux ni eux licites pour elles.* » Dans les faits, cette interdiction s'applique dans l'ensemble des pays musulmans. Selon Asma Lamrabet, une médecin hématologue marocaine engagée pour le droit des femmes, ce verset ne doit pas être vu comme une analogie du mariage. Elle expose, dans *Les Cahiers de l'islam*, l'histoire d'une femme dénommée Oum Keltoum, qui s'était convertie à l'islam alors qu'elle appartenait à une famille polythéiste. Asma Lamrabet explique : « *Elle a dû fuir un environnement des plus hostile, adjura le prophète de ne pas la rendre aux siens, afin de ne pas avoir à revivre leur traitement injuste envers elle. Le verset fut donc révélé afin d'empêcher l'extradition des femmes qui s'étaient converties à l'islam et afin de ne pas les exposer aux représailles de leurs familles respectives.* » Entre ces remises en cause doctrinales et théologiques et ces avancées juridiques, on peut espérer que la Tunisie se soit engagée pour de bon sur le chemin d'un véritable aggiornamento religieux.

Indiana SULLIVAN

SOMMAIRE

P 1 Cible : Censure - P 2 : L'islam des Lumières - P 3 : Libre opinion : Se passer du « Glyphosate » - Écho des blogs : La France périphérique - P 4 : Social : «Rétropédalage» - P 5 : Royaume-Uni : Brexit aphone - P 6 - 7 : Gaullisme : Les leçons de Philippe Séguin - P 8 : Maroc : Comprendre la monarchie - P 9 : Idées : Lucrèce - P 10 : Espagne 1936-1945 : des guerres dans la guerre - p 11 : Brèves : Tonga, Portugal, Norvège, Népal - P 12 : Éditorial : Bertrand Renouvin : Du meilleur au pire .

Se passer du « Glyphosate » ?

J'

Cela nous nous ramènerait, disait le dirigeant syndical, à l'époque de la charrue. Pour les champions de l'agriculture industrielle, c'est évidemment plus moderne et surtout moins coûteux de pulvériser des tonnes d'herbicides depuis des hélicoptères. Pourtant le glyphosate n'est apparu que dans les années 70, ce qui n'avait pas empêché l'agriculture de se moderniser après avoir abandonné depuis fort longtemps la charrue.

Ayant débuté ma carrière chez Ferodo, important fabricant de garnitures de freins, ce n'est pas la première fois que je suis confronté à ce genre de réaction. Selon des propos similaires du lobby de l'amiante sur les conséquences de son abandon, depuis une quinzaine d'années qu'il est enfin interdit, nos paysans devraient avoir repris leurs chevaux ou leurs bœufs pour les travaux des champs, nous ne circulerions qu'en carrosse, fiacre ou diligence, François Fillon ne pourrait plus participer aux 24 heures du Mans et le Président Emmanuel Macron arbitrerait des courses de chars aux Arènes de Lutèce. Ce lobby de l'amiante était soutenu à l'époque par les syndicats des travailleurs concernés, les Corses défendaient leur mine d'amiante de Canari dont les plages voisines s'en sont trouvées polluées, tous les élus du Nord leur usine Eternit de Thiant près de Valenciennes où un monument aux morts de l'amiante fut érigé en 2003, comme il en existe aussi à Port-de-Bouc, autre usine d'amiantement et à Condé-sur-Noireau où Ferodo produisait les tissus d'amiante pour ses garnitures.

Au lieu de déclarer l'amiante irremplaçable alors que l'on en connaissait les dangers, mieux eût valu chercher le plus rapidement possible les solutions de remplacement que l'on a fini par trouver. Pour ceux qui s'intéressent davantage aux conséquences économiques qu'aux conséquences humaines, indiquons que le FIVA (Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante) a déjà déboursé plus de 2 milliards d'euros depuis une dizaine d'années qu'il a été créé, dont près des 9/10 prélevés sur la branche accidents du travail et maladies professionnelles de la Sécurité sociale, et que le désamiantage de la seule université de Jussieu a aussi déjà coûté dans les 2 milliards.

On nous a fait accepter le nucléaire avec le même genre d'arguments et je ne suis pas étonné que les puissantes multinationales productrices d'engrais et d'herbicides toxiques aient pu s'entourer d'un lobby qui défende de la même façon le glyphosate, en dépit de certaines études qui devraient inciter à la plus grande prudence.

Paul VINCENT

La France périphérique

David Desgouilles est membre de la rédaction de *Causeur*. Il revient, sur le site *Figarovox* (1), sur les propos du Président de la République à GM&S, entreprise de La Souterraine (Creuse) où 156 salariés se battent pour leur survie.

« Certains, au lieu de foutre le bordel, feraient mieux de regarder s'ils ne peuvent pas avoir des postes là-bas, parce qu'il y en a qui ont les qualifications pour le faire. Et c'est pas loin de chez eux ».

Telle a été la déclaration faite par le Chef de l'État lors de sa visite sur place, « là-bas » étant une fonderie d'Ussel (Corrèze) qui a du mal à pourvoir ses postes vacants.

Après avoir souligné qu'Emmanuel Macron assumait pleinement cette déclaration, il considère que cette phrase « *mérite en soi une analyse, car elle révèle profondément ce qui l'habite, et plus encore ce qui ne l'habite pas* » car « *ce qui frappe (...), c'est cette expression: «pas loin de chez eux»*. En effet « *...un court passage sur Google Maps permet à tous d'appréhender l'inanité des propos présidentiels. 1h52 de route, par beau temps, entre La Souterraine et Ussel. On vous laisse imaginer ce que cela donne au petit matin du mois de janvier, lorsque les routes du Massif Central sont verglacées (...)* ». Cela en dit long sur « *toute la méconnaissance du Président sur cette France périphérique, celle qui souffre, celle qui ne l'a pas élu, celle qui l'a ignoré* » parce qu'« *il ne sait pas ce que c'est d'avoir des traites d'une maison à payer chaque mois ; il ne sait pas ce qu'un déménagement peut signifier pour toute une famille, une épouse qui travaille dans la même ville, le bouleversement de la scolarité des enfants. (...)* » lui qui « *...ne connaît que le dynamisme et la mobilité des start-up-ers et leur connexion à ce monde qui bouge. Il ne connaît pas, alors il se propose de botter le derrière à tous les rétifs, et s'en fait un étendard (...)* ».

Après avoir dénoncé le projet présidentiel, une « *vision entièrement tournée vers le dynamisme des métropoles, cette idéologie consumériste, cet individualisme triomphant, qui ne voit que du désordre dans les combats collectifs* » projet qui ne peut « *qu'aggraver la situation du pays, creuser le fossé entre deux France, exacerber leur opposition* », il conclut : « *Aux dernières élections législatives, une France a voté, l'autre pas. L'ambition d'un grand Président aurait été de parler à la seconde, de vouloir à tout prix la réconcilier avec la première. Au lieu de cela, il promet de la mettre au pas ; il lui parle comme à un enfant gâté (...)* Il sera seulement le représentant d'une France contre l'autre, pariant sur (...) la médiocrité de ses oppositions politiques. »

Loïc de BENTZMANN

(1) www.lefigaro.fr/vox/politique/2017/10/11/31001-20171011ARTFIG00124-emmanuel-macron-et-la-france-peripherique-le-grand-malentendu.php

« Rétropédalage »

L'« ubérisation » de l'économie s'invite même dans nos assiettes, à la force des mollets de livreurs abandonnés à la précarité.

Midi. Un cycliste, un gros sac carré dans le dos, cherche un passage entre des piétons indifférents sur la dalle du quartier d'affaires de La Défense. Il va livrer le déjeuner de cadres enfermés dans leur tour de verre. Même jour, 22h. Le propriétaire d'une bicyclette en équilibre précaire contre la façade d'un immeuble cossu cherche un code d'entrée sur son smartphone. A ses pieds, un conteneur renferme le dîner qu'il va monter à un couple rentré tard du bureau.

En peu d'années, les livreurs de repas à vélo sont devenus des figures familières des grandes villes. Étudiants, jeunes sans diplôme, salariés contraints de compléter leur revenu en travaillant le soir ou en fin de semaine, ils sont des milliers à partager la même galère, révélatrice de la profonde transformation du monde du travail à l'oeuvre dans nos sociétés « connectées ». Pour faire le plus de courses possibles, ils prennent des risques, roulent vite, empruntent les sens interdits ou les trottoirs, grillent des feux rouges, slaloment entre les voitures ou les scooters. « Être livreur à vélo à Paris, c'est dangereux partout et tout le temps », explique Anthony (prénom modifié) à un rédacteur du *Bondy Blog*. « C'est très dur parce qu'il fait très chaud. On transpire beaucoup donc il faut bien s'hydrater » témoignait cet été un autre livreur sur une radio. Quand il pleut, il y a les chutes, risque accru par le déséquilibre encouru à rouler en portant un sac volumineux et lourd sur son dos, au mépris des règles élémentaires de la physique. On imagine sans peine les conséquences sur la santé d'un tel régime. Ces livreurs ne

sont cependant protégés par aucun droit du travail et sont souvent sans protection sociale. Aucun d'entre eux ne bénéficie d'un contrat de travail. Sous le statut d'auto-entrepreneur, ils sont prestataires de service pour des plateformes de commerce électronique proposant, via le web ou une application mobile, la livraison de repas préparés par des restaurants partenaires. Ces plateformes sont gérées par des sociétés présentes dans plusieurs villes du monde et qui se disputent un marché en pleine expansion. Créée par les fondateurs d'Uber, UberEats rémunère ses livreurs entre 4 et 6,50 euros la course. Entreprise britannique, Deliveroo, rémunérerait avant août 2016 une partie de ses livreurs 7,50 euros de l'heure. Désormais tous sont payés à la course, à 5,75 euros, depuis une décision brutale qui a provoqué la création d'un Collectif des livreurs autonomes de Paris (CLAP). Ce dernier évalue jusqu'à 30 % l'amputation du pouvoir d'achat des livreurs en résultant. Suppression de primes ou de minimums garantis, notamment le week-end, non paiement du temps d'attente dans les restaurants, sont autant de diktats aggravant la précarité de ces travailleurs d'un genre nouveau.

Les livreurs sont des prestataires, liés aux plateformes, leurs clients, par un contrat de partenariat. Non salariés, ils ne devraient pas avoir avec elles de lien de subordination. Pourtant, Take Eat Easy impose aux coursiers de porter des tenues au nom de l'entreprise. En théorie, les coursiers choisissent eux-mêmes leurs plages horaires de travail. Mais leur temps est en réalité géré par les plateformes qui attribuent les courses, dont la durée est inconnue des livreurs à l'avance. Une réponse tardive à une demande entraîne le non paiement de la course. Les absences doivent être posées préalablement et un taux de présence trop bas conduit à retirer aux livreurs les

créneaux sur lesquels ils se sont inscrits. Le CLAP dénonce un manque de transparence dans l'attribution des courses.

Michel Leclerc, avocat et auteur de *Economie collaboratrice et Droit- les clés pour comprendre* (Fyp, 2016), explique dans *Libération* que « les juges retiennent l'existence d'un lien de subordination lorsque plusieurs indices sont réunis : exclusivité, directives, pouvoir de sanction, imposition de plages horaires ». Mais, précise-t-il après avoir décrypté le contrat de Take Eat Easy, « on voit qu'on a pris soin de ne pas faire apparaître ces indices, ou sinon de les minorer ». « L'idée que l'intermédiation opérée par une plate-forme informatique entre des travailleurs et des utilisateurs de leurs services serait le terreau d'un renouveau du travail indépendant est démentie par les faits », écrit pour sa part le juriste Alain Supiot, professeur au Collège de France (1). « Face à ces évolutions, il conviendrait, selon lui, de faire de la dépendance économique le critère du contrat de travail ». Les récentes ordonnances réformant le droit du travail ne prennent pas en considération ce critère de dépendance économique. On peut même douter qu'il suscite le moindre intérêt chez leurs promoteurs. La révolution informatique a bouleversé les modes de production, d'échanges économiques et de consommation. Même les plus farouches partisans de la décroissance ne peuvent raisonnablement imaginer une réversibilité de ce processus. Mais c'est le triomphe du néo-libéralisme qui permet à de nouveaux seigneurs de s'affranchir des règles protectrices consacrées par la Déclaration de Philadelphie de 1944 et traduites dans un droit du travail patiemment élaboré par les effets conjugués de luttes et de politiques qui mettaient « l'humain » au cœur de leurs préoccupations. Cette rétrogradation, il est permis de ne pas la subir. Il est même urgent de la refuser.

Laurent LAGADEC

(1) « Et si on refondait le droit du travail » *Le Monde diplomatique* octobre 2017

Brexit aphone

Jeremy Corbyn prochain locataire du Dix *Downing Street* : ce ne serait plus qu'une question de temps après le fiasco du Brexit entre les Conservateurs britanniques et Bruxelles.

Le Conseil européen des 19-20 octobre devait décider du passage à une seconde phase de négociations entre la Commission européenne et la Grande-Bretagne sur la sortie de l'Union programmée pour 2019. La confusion qui règne à Londres ne permet pas de conclure. La Commission de Bruxelles ne sait pas plus ce que sera l'Europe post-Brexit mais elle n'a aucun doute sur la communauté réduite aux acquêts.

Le cabinet de Londres va de mal en pis. Après avoir mis neuf mois à déposer sa demande de retrait après le référendum de juin 2016, il n'a toujours aucune ligne fixe de négociation sept mois plus tard! Mme May, ballottée entre tenants d'un Brexit dur et ceux d'un Brexit souple, ne parvient pas à s'imposer. Elle avait cru parvenir à un compromis qui passait par une phase de transition d'environ deux ans ce qui la mènerait à la veille des élections législatives prévues en 2022 - grâce à la dissolution cette année qui a reculé d'autant l'échéance.

De Florence où elle avait exposé cette idée à l'Union européenne le 22 septembre, à Manchester le 4 Octobre où elle avait évité d'en parler aux membres de son parti réunis en congrès, le dit compromis a fait chou blanc. Son ministre des affaires étrangères, le tonitruant Boris Johnson, parrain du Brexit, l'avait déjà contredit, tandis que le ministre chargé de la négociation, David Davis, se faisait quasiment récuser à Bruxelles. On ne voit pas comment Theresa May pourrait survivre à tant d'incompétence sauf

qu'il n'existe aucune alternative acceptable entre les durs et les souples pour la remplacer.

D'où l'hypothèse Corbyn. Le parti travailliste n'a besoin que de sept voix pour renverser le cabinet mais il lui en faut 64 pour devenir lui-même majoritaire. Sur ces 64 circonscriptions gagnables, 35 ont voté pour le Brexit, 29 pour le maintien dans l'Union. 18 se trouvent en Écosse. C'est dire aussi



Jeremy Corbyn

la quadrature du cercle. Mais grâce à Corbyn le parti possède désormais la dynamique qui décidément a déserté le camp Tory. Les deux partis sont quasiment à égalité autour de 40% mais c'était avant le congrès catastrophique du parti conservateur. Trois jeunes sur quatre votent «Labour».

Le parti travailliste est certes également traversé par la question de la sortie de l'Union, mais Corbyn dispose d'un programme social avancé, y inclus des renationalisations des services ex-publics, qui ne dépend en rien du devenir des relations avec le reste de l'Europe.

C'est la bonne méthode, comme cela devrait être le cas au sein de l'Union. Le cabinet britannique est sidéré que la question de sa sortie intéresse si peu l'opinion sur le continent. Entre les élections fran-

çaises et allemandes, personne ne se soucie de savoir ce qu'il adviendra des Anglais - sauf les Écossais. C'est la raison pour laquelle Londres a échoué à diviser les vingt-sept autour de son cas. Le mandat du négociateur européen Michel Barnier est d'autant plus fort que peu de gens regardent d'un peu près ce qui se passe. La majorité de l'opinion ne comprend d'ailleurs pas pourquoi le divorce prend autant de temps. Face à une délégation britannique divisée sur tout, sans voix, l'Europe pour une fois ne parle que d'une seule voix. Les quintes de toux qui ont rendu inaudible le discours de Mme May à Manchester étaient bien plus qu'anecdotes.

Mettre Corbyn en avant tend à en faire une sorte d'épouvantail à moineaux. La presse britannique dans sa majorité pense ainsi resoudre la cohésion des Conservateurs dans l'opposition au pacifisme et au « *bolchevisme* » jamais reniés de l'ex-dirigeant de l'ultra-gauche. Mais ceci ne fait pas un programme. Personne ne croyait en lui au départ. Il a eu à faire face à la fronde de huit députés sur dix du groupe parlementaire travailliste. Les élections devaient être pour lui un enterrement de première classe. Or il les a presque gagnées, n'était le mode de scrutin. Il les gagnerait s'il y avait de nouvelles élections aujourd'hui.

Le Brexit n'a pas été l'occasion d'une mise à plat des institutions ou d'une réflexion sur la philosophie même de la construction européenne. A terme, les Anglais - on ne veut pas préjuger de ce que feront les Écossais - se retrouveront entre eux sur leur île, mais on est moins sûr de ce qui arrivera sur le continent.

Yves LA MARCK

Sur Internet

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>

<http://archivesroyalistes.org>

Les leçons de Philippe Séguin

Cette biographie de Philippe Séguin, que nous devons à Arnaud Teyssier (1), est plus que celle d'un homme d'État qui n'a pas pu ou pas su devenir un chef d'État : c'est l'histoire du gaullisme après De Gaulle et de sa dégénérescence politicienne, qu'un solitaire tenta d'empêcher par la force de sa parole - sans aller jusqu'à la rupture refondatrice. Les leçons politiques de cet échec ne doivent pas être perdues.

Face à la « gouvernance » oligarchique, se réaffirme encore discrètement une pensée de l'État dans laquelle plusieurs biographies d'Arnaud Teyssier – son « *Lyautey* », son « *Richelieu* » – jouent le rôle de piliers. Philippe Séguin aurait pu être à son tour l'homme d'une refondation.

Né en 1943, c'est un enfant de la guerre et l'un de ses trop nombreux orphelins puisque son père, aspirant dans un régiment de tirailleurs tunisiens, est tué dans le Doubs en septembre 1944. Rapatrié de Tunisie et tout à coup saisi par les drames de la décolonisation, cet étudiant passionné d'histoire réussit son entrée à l'ENA – malgré son milieu modeste et depuis la province ! – et sa sortie de l'École qui lui permet de rejoindre la Cour des Comptes. Un temps instituteur, inscrit aux Jeunesses socialistes en 1963-1964, le jeune fonctionnaire prend sa carte à l'Union pour la Nouvelle République un an plus tard par admiration pour le général de Gaulle et par adhésion aux institutions de la V^e

République. Hors de la métropole en mai 1968, il rejoint l'Élysée sous la présidence Pompidou et y rencontre ceux qui vont conduire au naufrage le mouvement gaulliste et les institutions gaulliennes : Edouard Balladur et Jacques Chirac.

Le jeune homme trace son chemin au milieu des décombres qui s'accumulent, que ce soit dans l'opposition à Valéry Giscard d'Estaing puis à François Mitterrand, lors des cohabitations et jamais loin de Jacques Chirac. Député des Vosges depuis 1978, Philippe Séguin est élu maire d'Épinal en 1983, devient ministre des Affaires sociales en 1986, conduit la campagne contre le traité de Maastricht en 1992, préside l'Assemblée nationale puis la Cour des Comptes. Arnaud Teyssier, qui fut son collaborateur mais qui s'est effacé du récit, évoque avec la subtilité et la précision d'un proche qui a pris la distance de l'historien, l'ascension de Philippe Séguin, due à l'intelligence, au travail acharné, à la fidélité à l'enfant qu'il était et au père mort pour la France. Les qualités de l'homme politique sont très supérieures à celles de ses rivaux au sein de la droite. Philippe Séguin est habité par sa conviction gaulliste alors que Jacques Chirac n'est qu'un manipulateur, qui cultive les sincérités successives et contradictoires du démagogue professionnel. Il est étranger à l'argent, à l'opposé d'un Edouard Balladur « *qui passera d'un pompidolisme paisible à une sorte de libéralisme atone* ». Il veut prolonger la politique gaullienne alors qu'Alain Juppé estime que le gaullisme fut une belle parenthèse qu'il faut refermer définitivement pour unir la droite et le centre dans la perspective « européenne ».

Au début des années quatre-vingt, la direction de la Nouvelle Action royaliste avait estimé que deux hommes étaient en mesure d'incarner le projet politique de la nation après François Mitterrand : à gauche Jean-Pierre Chevènement, hostile au tournant de la rigueur, et Philippe Séguin que j'avais rencontré à Épinal à la table de Régine Judicis, qui était sur la liste d'Union de la gauche battue en 1983 par la liste de droite conduite par son invité. La conversation fut décevante... Après le référendum sur le traité de Maastricht, nous avions espéré que le chef de la campagne pour le Non déciderait de rompre avec le RPR et de lancer un grand mouvement patriotique selon le vœu que nous lui avions ouvertement exprimé. Hélas, Philippe Séguin n'a jamais voulu franchir le Rubicon, ni en 1992 ni en 1993 après le discours dans lequel il dénonçait le Munich social, ni en 2000 lors du référendum sur le quinquennat.

Pourquoi ? Arnaud Teyssier n'élude pas cette question « *lancinante* » sur laquelle il termine son livre. Philippe Séguin était connu pour ses colères, dont il accablait son entourage ; solitaire, il ne se souciait pas de créer ses propres réseaux et répugnait à se mêler à ses partisans lorsqu'il en eût lors de la brève période du Rassemblement pour une Autre Politique (RAP). Peut-être y avait-il en lui la « *force paralysante du pessimisme* »... ou bien la volonté politique de ne pas tomber dans le copinage de façade et les flatteries courtoises. La psychologie ne saurait tout expliquer. La personnalité de Philippe Séguin, alliage explosif de convictions et de caractère ombrageux impressionnait les maîtres du jeu, qui préféraient des personnages plus malléables – un Alain Juppé par exemple, choisi comme Premier ministre par Jacques Chirac en 1995.

Somme toute, que le choix ait été instinctif, délibéré ou contraint, ce-

lui qui aurait pu sauver le gaullisme à la fin du siècle dernier a mené une stratégie défensive qui le conduisit à opérer des replis toujours plus élastiques jusqu'à sa défaite cinglante aux élections municipales à Paris en 2001. Philippe Séguin voit très vite la dérive droitière du RPR qu'il tente d'arrêter avec Charles Pasqua en 1990 puis sans lui, en soutenant Jacques Chirac contre Edouard Balladur en 1995, à la présidence de l'Assemblée nationale de 1993 à 1997 puis à la présidence du RPR de 1997 à 1999. C'est pitié que de le voir marginalisé et trahi par Jacques Chirac ou en butte aux minables apparatchiks de son parti.



Arnaud Teyssier

Philippe Séguin

Le remords de la droite



Pouvait-il résister plus fermement ? Il était bien seul contre la machinerie chiraquienne. Surtout, il était seul face aux puissances financières qui ont pris leur revanche lors du retour de la droite en 1986 et qui ont ensuite dicté leur loi aux gouvernements successifs. Ministre des Affaires sociales, Philippe Séguin a fait voter la suppression de l'autorisation administrative de licenciement en 1986 et la loi d'aménagement du temps de travail en 1987. Déjà la flexibilité et la promesse patronale d'innombrables créations d'emplois qu'on attend toujours... Et puis, nous avons vu le redou-

table combattant qui avait réussi à imposer le référendum sur le traité de Maastricht se résigner à la prétendue « monnaie unique »... Il ne pourra pas non plus empêcher la réduction à cinq ans de la durée du mandat présidentiel.

On peut reprocher à Philippe Séguin d'avoir beaucoup parlé et peu agi dans l'ordre du politique en tant que tel. Nous lui en avons voulu de ne pas se décider à la rupture franche, brutale, salutaire qui aurait permis la création d'un grand mouvement patriotique renouant avec l'aventure gaullienne et balayant, du coup, le Front national. Il ne s'agit pas de remâcher l'amertume mais de tirer une première leçon : tout compromis passé avec une coalition de cyniques, de banquiers et de patrons expose à des retraits piteux conduisant à la défaite totale. La vie et l'œuvre de Philippe Séguin n'en demeurent pas moins dignes d'intenses réflexions.

Les premières portent sur le passé et nous concernent directement : sur le traité de Maastricht et sur la décentralisation, la suite des événements a donné raison à Philippe Séguin. Hostile depuis toujours à la prétendue « construction européenne », la Nouvelle Action royaliste avait vivement dénoncé l'Acte unique de 1986 mais sa direction avait estimé que le traité de Maastricht permettrait de contrôler l'Allemagne dont l'unification n'avait pu être empêchée. Son Oui était un Non à la volonté de puissance allemande et à la zone mark. Mais la France a laissé l'Allemagne détruire la Yougoslavie et la « monnaie unique », contre laquelle nous fûmes presque seuls à faire campagne dès avant qu'elle ne soit créée, est devenue un euro-mark. Dans les années soixante-dix, la NAR soutenait les projets de décentralisation avant de se replier sur des positions critiques face à la renaissance de féodalités politiciennes désormais inscrites dans les logiques de ségrégation territoriale imposées par les hautes classes. Oui, Philippe Séguin avait raison de redouter la conjonction de

l'eupéisme et des féodalités ressurgies de la décentralisation.

Ces sinistres constats sont transcendés par les réflexions sur l'Etat, la nation et les institutions de la France, qui forment le cœur du livre d'Arnaud Teyssier. Le système de Philippe Séguin « s'ordonne autour de trois concepts : l'Etat, clef de voûte de l'ensemble ; la Nation, qui reste le cadre d'organisation et d'action le plus adapté aux sociétés humaines ; enfin la Civilisation – soit une volonté d'ordre et d'harmonie dont témoigne l'universalité de la langue, une langue laïque, fondatrice d'un ordre civil ». Philippe Séguin est un Méditerranéen, étranger à la xénophobie, hostile au Front national, un patriote inflexible qui récuse le nationalisme, qui nous a légué une intelligence gaullienne de la politique française et du peuple français qui n'a jamais voulu être gouverné au centre. « Ce peuple si politique, écrit Arnaud Teyssier, n'a jamais voulu que disparaissent la droite, ni la gauche, ni ces affrontements qui font le sens même de toute démocratie authentique. Il attendait que ces clivages naturels pussent être par moments transcendés ou dépassés par l'institution présidentielle, ce dernier morceau de sacralité de la vieille France monarchique dont de Gaulle avait fait, par le suffrage universel, le ferment d'une renaissance républicaine ».

Personnalité trop forte et trop intelligente pour la chiraquie triomphante puis déliquescence, Philippe Séguin n'avait pas l'indépendance résolue et la capacité de rupture véritablement révolutionnaire du général de Gaulle. Mais, par delà ses hésitations et renoncements, il fut un agent de la transmission de la pensée gaullienne qui permet, grâce au livre d'Arnaud Teyssier, qu'elle soit aujourd'hui source d'ardeurs nouvelles.

Bertrand RENOUVIN

(1) Arnaud Teyssier, *Philippe Séguin, Le remords de la droite*, Perrin, 2017. Les citations entre guillemets sont tirées de ce livre.

Comprendre la monarchie

Avec *Comprendre la monarchie marocaine*, il rappelle les fondements historiques, religieux et philosophiques des institutions de son pays. Plus qu'une simple particularité au Maghreb, la royauté pourrait s'avérer un véritable atout pour le Maroc.

De l'aveu même de l'auteur, les Marocains comprennent de moins en moins la monarchie : « *Les opposants la confondent avec la tyrannie, les opportunistes avec le choix du moment, les indifférents avec la coutume.* » La monarchie, un héritage dépassé ou le pivot du progrès ? À travers les pages de son brillant essai, Omar Saghi incline vers la seconde hypothèse. La royauté a été, au Maroc, le fruit miraculeux d'un compromis. Elle s'est enracinée au début du XX^e siècle lorsque le résident général Lyautey a décidé à rebours de l'histoire de conserver le sultan marocain, autorité religieuse et politique. De la modernisation administrative sous le Protectorat jusqu'aux premières années de son indépendance, le pays s'est progressivement transformé pour atteindre sa forme contemporaine, celle d'un État-nation possédant sa capitale, des frontières politiques mais aussi une influence régionale conservée de son passé impérial. Le sultan est devenu roi, l'empire royaume et l'appareil d'État républicain, observe Omar Saghi. En agissant en antimoderniste, Lyautey a choisi de préserver « *le sacré* » qui auréolait le trône du sultan chérifien. Cette transcendance du pouvoir a perduré jusqu'à nos jours et elle éclaire grandement l'évolution atypique du Maroc. Le Royaume du Maroc a été épargné par la vague des révolutions nationalistes qui déferlèrent sur le monde arabe dans les années 1950-1960. La victoire de l'armée royale lors du soulèvement du rif (1959) a fini d'asseoir le régime, grâce à l'alliance des souverains successifs et des grands partis politiques. À la cohabitation réussie entre Mohammed V et l'Istiqlal (parti bourgeois) s'est

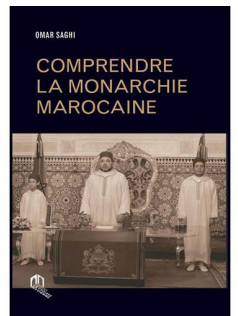
substituée une rivalité entre son fils Hassan II, proche des communautés paysannes, et l'opposition de gauche incarnée par Ben Barka. Le gouvernement a dû prendre conscience que les missions du politique évoluaient et que s'ouvrait l'ère de la « *biopolitique* »[2]. Omar Saghi loue l'habileté d'Hassan II, dont le populisme et la violence répondaient aux désirs alors manifestés par son peuple. Mais il en admet aussi le jeu dangereux... Sous une apparence de « *Roi-Président* » moderne et dynamique, Hassan II mettait en scène son action politique, allant jusqu'à médiatiser sa propre participation aux référendums plébiscitaires qu'il avait initiés. Le règne de Mohammed VI – malheureusement peu évoqué dans l'ouvrage – semble correspondre à un retour du roi vers une conception plus classique de sa fonction. Quoique le protocole ait été déjà considérablement allégé, la symbolique du pouvoir monarchique a été préservée. « *Cette théâtralisation du pouvoir est possible, écrit Omar Saghi, parce que la Monarchie est le contrat social marocain : inconscient, caché, oublié et néanmoins agissant, il fonde l'espace politique du pays.* » En témoigne le cérémonial des « *deux trônes* » (cf. photographie en couverture) qui matérialise aux yeux des Marocains la distinction fondamentale entre le « *corps* » immuable du roi (fonction – grand trône) et son « *corps* » mortel (personne royale – petit trône).

La réflexion engagée par Omar Saghi sur ces bases historiques conduit à envisager l'institution royale marocaine dans la perspective originale des défis au long cours qui s'offrent à elle (ex. : la question environnementale, le terrorisme...). Aujourd'hui, la monarchie doit avant tout s'adapter aux mutations sociales puisque, auparavant, « *elle passait par des canaux traditionnels, qui disparaissent les uns après les autres* ». Or, « *les nouveaux vecteurs de transmission, l'école, les médias, l'espace public national ou international, sont tous modernistes de*

vocabulaire, de grammaire et de raison ». Il reste pourtant à la Couronne ses biens (palais, haras, collections...). Leur accessibilité aux sujets marocains présente le double intérêt de montrer la réalité du régime, avec le décorum qui en entoure les rites protocolaires, et de mettre en valeur le patrimoine national. Le roi, parce qu'il « *garde le monopole des grandes entités identitaires* » constitue à cet égard un rempart important contre la tentation de l'homme providentiel et le succès d'un parti populiste. Il fait la liaison entre l'État et la Nation. À la tête d'un royaume engagé sur la voie de la régionalisation grâce à l'existence de plusieurs grandes villes, centres économiques et culturels, le souverain marocain pourrait devenir l'élément commun d'un fédéralisme marocain que l'auteur appelle de ses vœux. Le trône royal conserve de l'ancien sultanat la légitimité et l'aura métaphysiques qui le relie à chaque espace du territoire et en fait un point de repère au-delà. La Marche Verte de 1975 illustre toute l'ambiguïté d'un Maroc devenu royaume se comportant en apparence comme un Empire. L'affaire du Sahara occidental ne remet pourtant pas en question les frontières qui resteront celles de l'État actuel. Omar Saghi envisage en revanche que la tradition du califat trouve à l'avenir une autre traduction. En opposant *hard power* et *soft power*, il invite le Maroc à miser sur la complémentarité de l'action diplomatique classique exercée par le gouvernement et de l'influence culturelle du monarque auprès des régions frontalières. « *En tant que commandeur des croyants, il incarne ce Roi intemporel auquel se rattache une mémoire partagée par plusieurs populations indifférentes aux partages strato-nationaux* », analyse le politiste pour justifier l'édification d'une véritable « *diplomatie chérifienne* » apte à favoriser les relations aux confins du pays.

Pierre NAULENT

Omar Saghi, *Comprendre la monarchie marocaine*, 2^e édition, Éd. La Croisée des Chemins (Casablanca), 2017.



Le mythe Lucrèce

Michel Onfray, qui serait le philosophe le plus lu de notre époque en France, se revendique d'un prédécesseur auquel il avait été initié par son maître vénéré Lucien Jerphagnon : Lucrèce, grand poète latin (là-dessus il y a unanimité) et réputé pour avoir prolongé à Rome le courant philosophique grec de l'atomisme épicurien. Pour Onfray, la découverte de l'auteur du *De rerum natura* fut une sorte d'éblouissement : « Je découvrais que le christianisme pouvait être une parenthèse, un moment dans l'histoire, mais pas toute l'histoire. Dès lors, on pouvait imaginer une sortie du christianisme, en étudiant les pensées pré-chrétiennes. Lucrèce devenait un bâton de dynamite dans une église. » Cette conviction est partagée assez largement dans le monde intellectuel, persuadé que Lucrèce aurait, en quelque sorte, anticipé notre modernité avec son matérialisme proche de la science contemporaine. Dans cette perspective, s'est constitué tout un récit sur la réception de sa pensée à travers les âges. C'est à la Renaissance que le *De rerum natura* aurait été redécouvert, après avoir été l'objet de la méfiance du régime impérial, puis de l'Église. Ainsi se serait produite une émancipation devenue décisive au moment des Lumières. Telle est la vérité officielle, souvent consacrée par des travaux universitaires et acceptée d'autant plus facilement qu'elle semble correspondre au sens progressiste de l'histoire.

C'est un mythe pur et simple ! S'insurge Pierre Vesperini, un de nos meilleurs connaisseurs de la littérature romaine, qui s'applique à déconstruire cette vérité officielle, non pour le plaisir de démolir mais par souci de faire jaillir une connaissance plus exacte et plus approfondie des strates de notre culture. Il ne s'agit pas, pour lui, de nier l'importance de Lucrèce en diminuant ses mérites. Il s'agit, au contraire, de le restituer à son temps, à sa discipline intellectuelle qui ne nous est pas directement accessible, puis de réexaminer le destin d'une œuvre pour la postérité. Un destin falsifié par des préjugés qui ont propagé des rumeurs persistantes. Faut-il préciser que pour entreprendre une telle clarification, le critique doit être supérieurement armé, dominer une impressionnante érudition, qui ne concerne pas la seule époque romaine. Pierre Vesperini est aussi habile à faire revivre le poète dans son temps, en faisant surgir des mœurs intellectuelles oubliées qu'à parcourir le Moyen âge, rectifier des idées toutes faites sur la Renaissance, ou encore donner la juste mesure de la réception de Lucrèce au temps de Voltaire. Il a en plus le talent de nous associer à l'aventure aux multiples rebondissements que constitue son enquête. Sherlock Holmes savant et le moins ennuyeux des initiateurs.

Mais tout commence à Rome, que l'on considère à juste titre comme héritière de la Grèce, mais sans toujours mesurer la métamorphose qui s'y est produite, car si les Grecs étaient les plus religieux des hommes, il n'en allait pas de même pour les Romains qui sont foncièrement

des sceptiques. En accueillant toutes les merveilles du monde connu, la ville-monde se les ait réappropriées comme des ornements qui lui conféraient son éclat. Il faut donc imaginer Lucrèce, tributaire d'Épicure, reprenant l'héritage mais le dépouillant de l'aspect cultuel qu'il avait en Grèce, d'autant que son célèbre poème correspondait à une commande, celle de Caius Memmius, un patricien de tout premier plan, qui désirait acquérir un monument prestigieux, un monument d'ordre culturel. Il ne faut donc pas chercher une intention philosophique chez le poète : « Les Romains ne croyaient pas au savoir des philosophes. » La prétention à trancher entre les systèmes contraires portait à rire. Le choix du système d'Épicure ne correspond donc pas à une volonté de confirmer ou de développer sa doctrine. D'ailleurs, le poème ne consiste pas en un discours continu et cohérent, il se rapporte plutôt à une œuvre de construction qui associe des réalités très diverses, autonomes les unes par rapport aux autres. Dès lors, Épicure a servi de point de départ à des développements qui mettent en branle une prolifération de discours savants.



Contrairement au préjugé courant, le Moyen âge n'a pas voulu oublier Lucrèce, parce qu'il aurait été un danger pour la foi chrétienne. Pierre Vesperini ne croit pas non plus que la période patristique précédente avait déjà voulu le déconsidérer. Il y a là un bel objet de querelle avec Michel Onfray, persuadé que saint Jérôme en avait fait sa bête noire, laissant croire qu'il était fou. De même, la redécouverte du grand poète par les humanistes de la Renaissance, ne s'est pas faite du côté de francs-tireurs s'affranchissant de la tutelle de l'Église. Les écrivains de l'Antiquité nous ont été transmis par des moines copistes qui n'appliquaient aucune censure. L'Inquisition elle-même s'en prenait exclusivement aux hérétiques du christianisme et non pas aux païens qui constituaient un patrimoine à sauvegarder. Mais il est difficile de l'admettre si on n'a pas accompli tout le parcours avec notre enquêteur qui nous persuade que notre vision de Lucrèce provient d'un mythe constitué à l'âge romantique. Il est difficile aussi de comprendre que chez les Latins la forme l'emportait sur le fond. Lucrèce ne nous donne

Gérard LECLERC

Pierre Vesperini, *Lucrèce. Archéologie d'un classique européen*, Fayard.

Pensez à vous réabonner !

Des guerres dans la guerre

Fruit de longues et minutieuses recherches, le récent ouvrage de Paul Preston, historien britannique spécialiste de l'Espagne contemporaine, restitue les luttes impitoyables qui ont déchiré l'Espagne avant et pendant la Seconde Guerre mondiale et qui éclairent encore l'actualité.

Les faits rapportés attestent que toute cette histoire fut d'une presque parfaite cruauté – rares furent ceux qui plaidèrent la clémence – dans tous les camps et d'un bout à l'autre de cette tragédie. Massacres de masse, tortures, viols, pillages se succèdent, s'accumulent, se répondent. Vieilles logiques de la vengeance, méthodiques ou sauvages qui portent à l'extrême les luttes politiques et sociales.

Pour les contemporains comme pour les générations de l'après-guerre, la guerre civile espagnole a été vue comme un pur affrontement entre la Droite et la Gauche, entre la Réaction et les Rouges, entre la sainte Croisade nationaliste et catholique et les Républicains francs-maçons, socialistes, communistes, athées, entre le Bien et le Mal selon les définitions franquistes ou républicaines. Lorsqu'on regarde la carte des opérations militaires, la fracture entre deux Espagne est évidente. Mais Paul Preston fait aussi apparaître, dans leurs détails sanglants, les conflits qui font rage à l'intérieur des deux camps.

La Croisade nationaliste, soutenue par le Vatican, ravage le Pays Basque et les chefs, leurs troupes et leurs prêtres sont aussi impitoyables pour les ouvriers que pour les prêtres et notables catholiques dès lors qu'ils sont séparatistes ou soupçonnés de l'être. De même en Catalogne, où les catholiques rejoignent les anarchistes dans les fosses communes dès lors qu'ils sont

accusés de vouloir l'indépendance. La fin du franquisme n'a pas effacé le souvenir de ces répressions systématiques à Bilbao et à Barcelone...

Le camp républicain connaît aussi des luttes sanglantes : affrontements entre anarchistes et républicains à Barcelone en 1937, conflits entre le gouvernement républicain et les anarchistes dans Madrid assiégée, liquidation physique des trotskistes ou supposés tels et élimination du POUM (Parti Ouvrier d'Unification Marxiste) sur ordre de Staline. La guerre civile n'est jamais un règlement de comptes en vase clos : les puissances étrangères viennent toujours se mêler à la querelle, dans le souci de leurs propres intérêts. La guerre civile espagnole n'en conserve pas moins ses traits spécifiques.

Le soulèvement militaire du 18 juillet 1936 n'est pas un simple putsch. Il est précédé à droite d'un intense travail idéologique qui répond aux idéologies adverses. Les thématiques socialistes, communistes et libertaires sont bien connues. On découvre dans l'ouvrage de Paul Preston les penseurs de l'autre camp : l'influence majeure de Juan Tusquets Terrats, un prêtre catalan obsédé par les sociétés secrètes et qui diffuse l'anti-maçonisme et l'antisémitisme en s'appuyant sur les *Protocoles des sages de Sion* ; le rôle d'Onésimo Redondo, l'un des fondateurs du fascisme espagnol, et de Gil Roblès, chef de la Confédération espagnole des droites autonomes (CEDA), qui théorise la « reconquête » de l'Espagne selon une vision explicitement raciste. La montée aux extrêmes de la droite est aussi spectaculaire que celle qui durcit le camp adverse.

Ces extrémismes idéologiques se développent sur le terreau des luttes sociales, qui sont d'une intensité inouïe dans les années qui précèdent la guerre civile. Les propriétaires terriens exploitent et affament les travailleurs

agricoles tandis que la Garde civile et les phalangistes répriment par les armes les mouvements de protestation. La révolte ouvrière dans les Asturies, en octobre 1934, est brisée par l'armée qui applique les méthodes de terreur expérimentées pour mater les Marocains. La peur et la haine qui s'intensifient à droite et à gauche créent des camps irréconciliables et la victoire du Frente popular en 1936 provoque l'explosion de la poudrière.

Dans les guerres civiles, on est tour à tour victime et bourreau. Au fil des huit cents pages du livre de Paul Preston, l'imagerie de la guerre civile, telle qu'on l'a cultivée dans les deux camps, est effacée par le catalogue des horreurs. A Madrid, le communiste Santiago Carrillo est directement mêlé aux grands massacres de prisonniers franquistes ou simplement suspects. En Catalogne, l'hystérie antireligieuse des anarchistes de la FAI-CNT engendre d'abominables massacres d'évêques, de prêtres, de religieuses - et de fructueux pillages. Ailleurs, les milices anarchistes procèdent à des liquidations de détenus et massacrent des colonnes de prisonniers.

Inspiré par l'idéologie raciste qui imprègne les droites espagnoles, appuyé par les carlistes et par la Phalange, suivi par des officiers qui se sont fait la main au Maroc et qui mettent les troupes maures au service de la « Croisade », le général Franco mène une guerre d'extermination méthodique contre tous ceux qu'il considère comme des ennemis de l'Espagne – c'est-à-dire tous ceux qui se sont opposés à l'armée avant et après 1936. Dans les villes et les régions conquises, les franquistes éliminent les socialistes, les communistes, les syndicalistes, les républicains et « purifient » les prisons, les campagnes, les quartiers ouvriers. Avec le concours de la Gestapo, le nettoyage politique et social se poursuivra jusqu'en 1945. C'est seulement avec le roi Juan Carlos qu'une politique de réconciliation nationale sera mise en œuvre, sans que le souvenir des années de terreur puisse être chassé des mémoires.

B. LA RICHARDAIS

(1) Paul Preston, *Une guerre d'extermination, Espagne 1936-1945*, Belin, 2016.

Royaliste 1130

Du meilleur au pire

Jean-Luc Mélenchon est comme l'enfant qui détruit son château de cartes parce qu'il a voulu trop en rajouter pour épater la galerie. Il passe ainsi du meilleur au pire et du pire au meilleur selon des cycles qui se répètent ou se mélangent car il peut y avoir tout à la fois le meilleur et le pire dans une même séquence.

Après avoir lancé sa campagne présidentielle dans un style gaullien, méprisant les combines partisans et les primaires pour s'adresser directement au peuple français, le chef de la France insoumise avait mené une partie de sa bataille sur des enjeux décisifs – l'indépendance nationale, la planification écologique – mais poursuit la chimère de la « Sixième République ». Des objectifs incompatibles et de fortes ambiguïtés ont provoqué son échec au premier tour mais il a ravi à Marine Le Pen la fonction tribunitienne et il a réussi à constituer un groupe parlementaire.

Entrée en résistance contre les ordonnances réformant le code du Travail, la France insoumise mène un combat qui relie judicieusement l'action parlementaire et la manifestation de rue. À la Bastille le 23 septembre, Jean-Luc Mélenchon a réussi sa première démonstration de force, dénoncé vigoureusement l'ultralibéralisme... puis tout gâché par sa célébration de la « rue », lieu de toutes les victoires – y compris la victoire sur le nazisme. Même gâché à l'Assemblée nationale : en attaquant grossièrement Manuel Valls qui s'est empressé de lui répliquer sur le même ton, le chef de la France insoumise a offert aux médias une polémique qui a effacé le lancement de son offensive contre la thématique macronienne de la « souveraineté européenne ».

Les improvisations populistes de Jean-Luc Mélenchon et les basses polémiques auxquelles il se livre soulignent les inconséquences du chef de la France insoumise qui s'ajoutent à la confusion qui règne au sein de cette organisation. Il est bon d'entendre Adrien Quatennens, député du Nord, dénoncer les ordonnances à la tribune de l'Assemblée nationale. Il est bon d'entendre François Ruffin s'éton-

ner, lors de la discussion de la loi sur la sécurité intérieure, que rien ne soit proposé pour lutter contre le financement du terrorisme depuis l'Arabie séoudite et le Qatar. Il est bon d'entendre Adrien Quatennens déclarer que la France insoumise a « *une ambition qui est plus grande que de rassembler la gauche* », qu'elle a « *un projet à vocation majoritaire* » auquel des citoyens qui n'ont jamais voté à gauche peuvent adhérer.



La vigueur dans la lutte sociale, la cohérence dans le combat contre le djihadisme, la volonté de rassemblement : à entendre ces jeunes députés, on se dit que la France insoumise est riche de promesses. Mais la démagogie communautariste d'autres députés exaspère – Clémentine Autain, Danièle Obono – et le découragement saisit à la lecture de la lettre ouverte qu'Ambroise de Rancourt, jeune sympathisant de la France insoumise, a adressée à son chef charismatique (1). Hostile aux entrepreneurs identitaires de droite et de gauche – Eric Zemmour, Houria Bouteldja – qui rivalisent dans la même vision ethniciste, Ambroise de Rancourt s'indigne de l'omerta qui règne à la France insoumise sur l'islamisme et s'étonne des lourdes ambiguïtés de Jean-Luc Mélenchon. Ce ne sont pas les seules ! Le discours sur l'avenir de l'Europe qu'il a prononcé le 10 octobre à la tribune de l'Assemblée contenait de fortes réflexions sur la souveraineté et sur les frontières nationales mais il se terminait par des invocations à « *l'Europe sociale* » et à « *l'Europe fiscale* » - ces foutaises attestées – et par un appel à « *maintenir le niveau de l'euro au niveau du dollar* » qui signifie qu'il n'est pas question d'en finir avec la prétendue monnaie unique.

Une fois encore, Jean-Luc Mélenchon est allé du meilleur au pire. S'il célèbre la République tout en acceptant le communautarisme, s'il défend la souveraineté nationale sans annoncer qu'il veut nous délivrer de l'euro-mark, s'il continue à dénoncer nos institutions sans comprendre qu'elles permettent la réaffirmation de notre indépendance nationale, il s'enfermera dans son statut de tribun populiste alors qu'il pourrait peut-être encore devenir ce qui manque au pays : un homme d'État...

Bertrand RENOUVIN

(1) Lettre publiée sur le blog de Coralie Delaume, *L'Arène nue*.